

Convention Petites villes de demain valant Opération de Revitalisation du Territoire

2022 - 2026

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
« Sources de lumière »

Septembre 2022



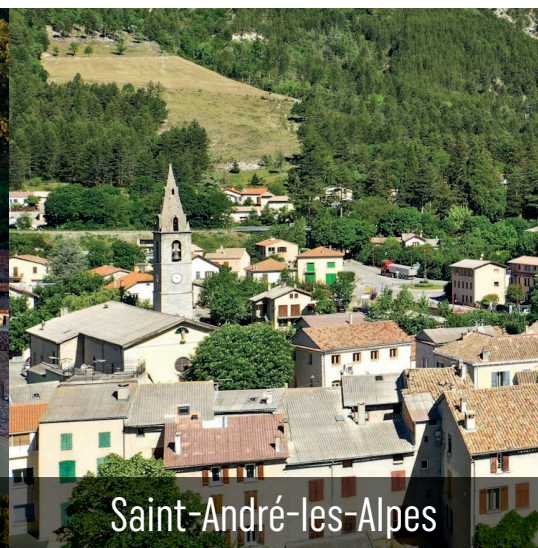
Fiches actions



Annot



Castellane



Saint-André-les-Alpes



SOMMAIRE

FICHE ACTION N°01.	RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	3
FICHE ACTION N°02.	RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION FAÇADES ET TOITURES.....	4
FICHE ACTION N°03.	CANDIDATURE ET ANIMATION DU LABEL <i>VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE</i>	5
FICHE ACTION N°04.	CLASSEMENT DE CASTELLANE, COLMARS-LES-ALPES ET ENTREVAUX EN <i>SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES</i>	6
FICHE ACTION N°05.	CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE DE LA CCAPV À SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES.....	7
FICHE ACTION N°06.	RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE DU TEILLON À CASTELLANE ET RELOCALISATION DE L'ANTENNE DES SERVICES DE LA CCAPV	8
FICHE ACTION N°07.	CRÉATION D'UN GYMNASE À ANNOT.....	9
FICHE ACTION N°08.	MISE EN PLACE D'UN SUIVI DES DYNAMIQUES COMMERCIALES ET D'ACTIONS DE REVITALISATION SUR LES LINÉAIRES PRIORITAIRES.....	10
FICHE ACTION N°09.	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION MIXTE SUR L'ÎLOT DE LA RESPÉLIDO	11
FICHE ACTION N°10.	RÉALISATION D'UN PLAN-GUIDE D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET REQUALIFICATION DES PLACES DU REVELLY ET DU MARCHÉ.....	13
FICHE ACTION N°11.	MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE	14
FICHE ACTION N°12.	AMÉNAGEMENT PAYSAGER SUR LE SITE DE L'ANCIENNE STATION-SERVICE EN ENTRÉE DE VILLE.....	15
FICHE ACTION N°13.	RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE VÉRIMANDE	16
FICHE ACTION N°14.	RÉNOVATION DE LA PISCINE MUNICIPALE EN COMPLEXE AQUALUDIQUE.....	17
FICHE ACTION N°15.	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ÎLOT DES TILLEULS.....	18
FICHE ACTION N°16.	ACTUALISATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET REQUALIFICATION DE LA RUE NATIONALE..	19
FICHE ACTION N°17.	RÉFECTION DES ESPACES PUBLICS ET DU STATIONNEMENT DE LA SALLE DES FÊTES ET DES AIRES....	20
FICHE ACTION N°18.	DÉMOLITION DE L'ÎLOT DU TEISSON ET CRÉATION D'UNE PLACETTE	21
FICHE ACTION N°19.	REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA MERCY ET DU QUARTIER DE LA PAIX.....	22
FICHE ACTION N°20.	REQUALIFICATION DE LA RUE SAINT-VICTOR ET DU QUARTIER DU BAOUS.....	23
FICHE ACTION N°21.	RESTAURATION DE LA TOUR PENTAGONALE	24
FICHE ACTION N°22.	CRÉATION D'UNE ANNEXE DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE.....	25
FICHE ACTION N°23.	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION MIXTE SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL	26
FICHE ACTION N°24.	MODERNISATION DE LA MAISON NATURE & PATRIMOINES ET MUTUALISATION AVEC L'OFFICE DE TOURISME.....	27
FICHE ACTION N°25.	RÉALISATION D'UN PLAN-GUIDE D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET REQUALIFICATION DE LA PLACE DE VERDUN	28
FICHE ACTION N°26.	AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE	29
FICHE ACTION N°27.	EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR ET RACCORDEMENT AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS	30
FICHE ACTION N°28.	CRÉATION D'UN RÉFECTOIRE POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE SUR LA FRICHE COLLOMP.....	31
FICHE ACTION N°29.	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION MIXTE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE SAINT-FRANÇOIS.....	32

FICHE ACTION N°	01	RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 1 – Rendre l'habitat dans les centres anciens plus attractif en intensifiant l'amélioration des logements	

STATUT	Etude préopérationnelle	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	-------------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023 - 2027
	Étude préop.	Phase opérationnelle

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) souhaite renouveler pour une durée de quatre à cinq années supplémentaires et étendre à l'ensemble des 41 communes de son territoire, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) visant à améliorer le parc de logements privés anciens.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Lutter contre l'habitat indigne et fortement dégradé dans les centres bourgs › Renouveler l'attractivité résidentielle dans les centres bourgs › Accompagner les ménages modestes dans la réhabilitation et l'amélioration énergétique de leurs logements › Adapter les logements à la perte d'autonomie et favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile › Lutter contre la vacance en incitant les propriétaires à réhabiliter leurs logements et à les louer à loyer abordable
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Étude préopérationnelle : › Établir le diagnostic du parc de logements anciens privés, notamment la performance énergétique et les dynamiques du marché immobilier à l'échelle du territoire › Identifier les besoins des ménages, les principaux freins à la réhabilitation et les leviers permettant de les lever › Dans les principaux centres-bourgs, repérer les situations d'habitat indigne, de forte dégradation du bâti et les logements vacants › Définir les objectifs opérationnels : nombre de logements à réhabiliter, montant des aides aux propriétaires, modalités d'accompagnement › Mobiliser les acteurs du territoire, les partenaires financiers et rédiger la convention Phase opérationnelle : › Mettre en place un suivi-animation en régie afin d'accompagner les propriétaires dans le montage technique, financier et juridique de leur projet de réhabilitation › Aider financièrement les propriétaires occupants et bailleurs dans les travaux de réhabilitation (sortie d'habitat indigne, amélioration énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, etc.)
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	› Calibrage des périmètres et des critères d'éligibilité des aides à la pierre en fonction des moyens financiers de l'opération et du seuil d'aide minimal susceptible de produire un effet levier fort

PLAN DE FINANCEMENT	Étude préop.	Suivi-animation	Aides aux propriétaires	Total
Dépenses	80 450 € HT			
Recettes	69% 55 225 €			
ANAH	50% HT 40 225 €	50% HT*	25 à 50% HT*	
Banque des Territoires	15 000 €			
Région*				
Département**				
Reste à charge	31% 25 225 € HT			

PARTENAIRES	ANAH, Banque des Territoires, Région (Nos Territoires d'Abord)*, Département**, CAF**
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Amélioration de l'attractivité résidentielle en cœurs de bourgs
EFFET DE L'ORT MOBILISABLE	Convention ORT valant OPAH
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	Nos Territoires d'Abord 2022-2027 (Région)

*Financements mobilisables

**Financements sur le volet adaptation à la perte d'autonomie / handicap sous réserve d'éligibilité

FICHE ACTION N°	02	RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION FAÇADES ET TOITURES
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 1 – Rendre l'habitat dans les centres anciens plus attractif en intensifiant l'amélioration des logements Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Phase préopérationnelle	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
--------	-------------------------	--------------------	------

CALENDRIER	2022	2023 - 2027
	Étude préop.	Phase opérationnelle

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La CCAPV souhaite renouveler l'opération Façades & Toitures et étendre ses effets aux 41 communes du territoire. Cette opération vise à soutenir techniquement, juridiquement et financièrement les propriétaires privés dans leurs travaux de réfection et de mise en valeur architecturale des façades du bâti ancien. Elle est complémentaire avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui œuvre principalement à l'intérieur des logements.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Conforter l'attractivité des cœurs de bourg par une mise en valeur architecturale des façades › Préserver et améliorer le patrimoine bâti par des rénovations respectueuses des caractéristiques architecturales locales › Préserver et développer les savoirs-faire des artisans en matière de techniques de restauration dites traditionnelles.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Étude préopérationnelle : › Affiner les objectifs de l'opération › Définir les périmètres / linéaires d'intervention ciblée › Calibrer le dispositif (critères d'éligibilité et moyens) › Définir les profils à recruter pour une phase animation en régie, en lien avec celle de l'OPAH Phase opérationnelle : › Aider techniquement, juridiquement et financièrement les propriétaires privés à engager des travaux de réfection des façades › Grâce aux compétences de l'équipe d'animation en régie, proposer des projets qualitatifs à forte valeur ajoutée pour les communes › Cibler les efforts et les moyens sur des linéaires prioritaires dans les 41 cœurs de bourg
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	› Recherche des partenaires financiers mobilisables

PLAN DE FINANCEMENT	Suivi-animation	Aides aux propriétaires	Total
Dépenses	Suivi-animation de l'OPAH		
Recettes			
Région*			
Reste à charge			

PARTENAIRES	Région (Nos Territoires d'Abord)*, Fondation du Patrimoine*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	› Valorisation du patrimoine bâti › Amélioration de l'attractivité résidentielle et touristique en cœurs de bourgs
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	› Nos Territoires d'Abord 2022-2027 (Région) › Articulation avec l'OPAH

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	03	CANDIDATURE ET ANIMATION DU LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Préparation de la candidature	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	-------------------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2024 - 2034
	Préparation de la candidature	Dépôt de la candidature	Attribution du label	Animation du label

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée dans une démarche de candidature au label <i>Villes et Pays d'Art et d'Histoire</i> (VPAH), attribué par le ministère de la Culture à des collectivités locales qui possèdent un patrimoine de qualité et qui ont la volonté de le valoriser. Le terme de patrimoine concerne aussi bien l'ensemble de patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'un territoire riche de son passé et fort de son dynamisme.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité › Initier le jeune public et notamment les scolaires à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme › Présenter et valoriser le territoire et ses nombreux atouts › Accompagner les communes dans leur projet de valorisation du patrimoine
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	› Développer la médiation comme outil pour les publics du territoire › Mettre en place des expositions et ateliers pédagogiques via un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	

PLAN DE FINANCEMENT	Prestations de services	Frais salariaux, déplacement, etc.	Coûts directs	Total
Dépenses	49 288 € TTC	99 600 € TTC	14 340 €	163 228 € TTC
Recettes				146 905,20 € TTC
Europe (LEADER)				88 143,12 € TTC
Région				45 703,84 € TTC
Département				13 058,24 € TTC
Reste à charge				16 322,80 € TTC

PARTENAIRES	DRAC, Europe (LEADER), État, Région, Département, PNR Verdon, Parc National du Mercantour
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	› Mise en valeur du patrimoine et promotion de la qualité architecturale et paysagère › Amélioration du cadre de vie des habitants
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	› Programme LEADER (Europe) › Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État) › Espace Valléen

FICHE ACTION N°	04	CLASSEMENT DE CASTELLANE, COLMARS-LES-ALPES ET ENTREVAUX EN SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Montage du marché public	NIVEAU DE PRIORITÉ	Moyen
---------------	--------------------------	---------------------------	-------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Étude préalable jusqu'à la délimitation des périmètres SPR		Rédaction des règlements		

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée pour la mise en valeur de ses communes aux patrimoines remarquables, notamment les 4 communes adhérentes au Syndicat mixte des villages et cités de caractère des Alpes de Haute Provence : Annot, Castellane, Colmars-les-Alpes, Entrevaux. Annot a déjà réalisé une étude AVAP, il est désormais question de la porter sur les 3 autres communes. L'objectif est de doter le territoire intercommunal d'outils permettant des orientations stratégiques sur le long terme en matière de développement et d'actions de protection de valorisation de l'identité architecturale et des patrimoines bâtis et paysagers.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Mettre en place un outil de gestion pertinent de l'ensemble des protections patrimoniales, à la fois sur le bâti et le paysager ➢ Protéger et valoriser l'identité des patrimoines locaux ➢ Revitaliser et accompagner et la mixité des fonctions urbaines du cœur de ville
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Analyser les composantes paysagères du territoire communal ➢ Analyser le patrimoine bâti et non bâti ➢ Prise en compte des sites d'intérêts patrimoniaux dans la définition des documents d'urbanisme ➢ Apporter des avantages fiscaux et d'aide pour les travaux ➢ Définir un plan de délimitation des périmètres SPR + documents de gestion PVAP ou PSMV
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	Prise en compte des documents d'urbanismes et chartes de qualité préexistants

PLAN DE FINANCEMENT	Total
Dépenses	
Recettes	80%
DRAC*	50%
Région*	30%
Reste à charge	20%

PARTENAIRES	DRAC*, Région*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	➢ Mise en valeur du patrimoine et promotion de la qualité architecturale et paysagère ➢ Amélioration du cadre de vie des habitants
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements à demander

FICHE ACTION N°	05	CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE DE LA CCAPV À SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	AMO + Mission de programmation	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	--------------------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	AMO + Mission de programmation	Maîtrise d'œuvre + Travaux		Livraison	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	En raison de la montée en puissance de ses effectifs, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon projette de construire un nouveau siège à Saint-André-les-Alpes. Le projet sera réalisé sur un terrain, fourni par la commune, situé à proximité immédiate du cœur de bourg, autour de la place de Verdun. Les études de faisabilité architecturale seront réalisées en 2022, et le début des travaux est prévu en 2023 pour une livraison du bâtiment en 2025.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Répondre à la montée en puissance des effectifs de la CCAPV ➢ Devenir propriétaire du siège et réaliser des économies d'énergie grâce à un bâtiment passif ➢ Rapprocher le personnel de la CCAPV du centre bourg afin de réaliser des économies de déplacements et en faire profiter le commerce du centre
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mission de programmation : ➢ Calibrer le besoin en termes de volume et de superficie au sol du bâtiment et définir précisément son implantation sur le terrain retenu ➢ Définir la conception architecturale et énergétique du bâtiment ➢ Travailler sur l'intégration paysagère du projet en lien avec l'étude d'aménagement des espaces publics ➢ Réfléchir à l'opportunité d'intégrer le Bureau d'Information Touristique au rez-de-chaussée du bâtiment Phase opérationnelle : ➢ Construire un bâtiment d'environ 500 à 600m² d'emprise au sol sur deux niveaux, comprenant au rez-de-chaussée une salle multifonction de 300 à 400m² permettant d'accueillir le conseil communautaire et autres événements, un espace de restauration, un grand hall d'accueil avec un guichet d'information et deux bureaux ; et à l'étage des bureaux, des petites salles de réunion et un espace de restauration ; avec possibilité d'agrandissement ➢ Réaliser un projet exemplaire et esthétique : bâtiment passif, en bois des Alpes, avec une façade marquant la modernité de la CCAPV, stationnement végétalisé, panneaux photovoltaïques sur toiture, récupération d'eau pluviale
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	Veille à la bonne articulation avec le projet de requalification de la Place et du parking de Verdun

PLAN DE FINANCEMENT	Programmation/AMO	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses				1 900 000 € HT*
Recettes				
État**				
Région**				
Département** (salle multifonction)				Subvention plafond estimée à 350 000 € HT
Reste à charge				

PARTENAIRES	État (DETR/DSIL)** , Région (Nos Territoires d'Abord)** , Département (CDST, uniquement pour la salle multifonction)**
CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE	➢ Construction d'un équipement structurant en centre-ville ➢ Augmentation de la population présente en centre-ville les jours de semaine, avec un gain attendu sur le commerce
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	➢ Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État) ➢ Nos Territoires d'Abord 2022-2027 (Région) ➢ Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2021-2023 (Département, uniquement pour la salle multifonction)

*Montant prévisionnel inscrit au CRTE **Financements à demander

FICHE ACTION N°	06	RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE DU TEILLON À CASTELLANE ET RELOCALISATION DE L'ANTENNE DES SERVICES DE LA CCAPV
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Faisabilité	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	-------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Faisabilité		Travaux	Livraison	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Après cinq années de fonctionnement, la CCAPV s'est structurée et a développée peu à peu ses compétences pour répondre aux enjeux territoriaux. Elle a engagé la structuration de son organisation technique autour d'un siège administratif et de trois antennes, dont une sur la commune de Castellane. Face à l'augmentation des effectifs des agents, le bâtiment actuel ne permet plus une capacité d'accueil supplémentaire de nouveaux agents. La CCAPV et la commune de Castellane se sont accordées sur la mise à disposition de l'Immeuble du Teillon, un site adapté en cœur de village à proximité immédiate des commerces.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Répondre à la montée en charge des effectifs sur l'antenne des services de la CCAPV à Castellane ➢ Répondre à des impératifs de forte visibilité et d'accessibilité du site pour l'accueil du public ➢ Revaloriser l'Immeuble du Teillon dans le tissu bâti ancien de Castellane
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Faire évoluer le projet existant de restructuration de l'immeuble pour l'adapter aux besoins de l'antenne des services de la CCAPV ➢ Réaliser une réhabilitation qualitative et fonctionnelle de l'immeuble
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	Sous condition de la mise à disposition du foncier par la Commune de Castellane

PLAN DE FINANCEMENT	Faisabilité	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses	En régie			1 108 415 € HT*
Recettes				
Europe**				
État**				
Région**				
Département**				
Reste à charge				

PARTENAIRES	Europe (FEDER rénovation énergétique)**, État (DETR/DSIL)**, Région** (Nos Territoires d'Abord)**, Département (CDST)**
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	➢ Création d'un équipement public structurant en cœur de ville, pour une meilleure identification de la CCAPV auprès de la population ➢ Rapprochement des effectifs de l'antenne des services des commerces du centre-bourg
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	➢ Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État) ➢ Nos Territoires d'Abord 2022-2027 (Région) ➢ Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2021-2023 (Département)

*Montant prévisionnel inscrit au CRTE **Financements à demander

FICHE ACTION N°	07	CRÉATION D'UN GYMNASE À ANNOT
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Acquisition du terrain par la commune	NIVEAU DE PRIORITÉ	Moyen
---------------	---------------------------------------	---------------------------	-------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Acquisition du terrain par la commune	Phase préopérationnelle	Travaux	Livraison	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Afin de compléter son offre d'activités à l'échelle du territoire, la Communauté de communes Alpes Provence Verdon s'est engagée, avec le département, dans la construction d'un gymnase sur la commune d'Annot. Actuellement, le terrain fléché pour accueillir le nouvel équipement se situe au pôle Vérimande, entre la crèche et le centre équestre.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Mailler le territoire en équipements sportifs en permettant aux usagers de pratiquer le sport dans de bonnes conditions › Permettre aux associations de dynamiser leur offre d'activités, créer des manifestations de plus grande ampleur › Accompagner la pratique des activités physiques et sportives en mettant un équipement de qualité à la disposition des écoles et du collège
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	› Construire un bâtiment adapté aux besoins de ses usagers › Créer un cheminement piéton sécurisé et plus direct entre le gymnase et le collège › Aménager des espaces de stationnement à proximité
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	› Sécurisation de l'acquisition foncière par la commune avant mise à disposition du terrain › Insertion en zone bleu du PPRI

PLAN DE FINANCEMENT	Faisabilité	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses				3 500 000 € HT*
Recettes				
État**				
Département**				
Reste à charge				

PARTENAIRES	État (DETR/DSIL)** , Département**
CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE	Renforcer l'offre d'équipements structurants dans la commune d'Annot, au bénéfice de toutes les communes de son bassin de vie
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISES	Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État)

*Montant prévisionnel inscrit au CRTE **Financements à demander

FICHE ACTION N°	08	MISE EN PLACE D'UN SUIVI DES DYNAMIQUES COMMERCIALES ET D'ACTIONS DE REVITALISATION SUR LES LINÉAIRES PRIORITAIRES
MAÎTRES D'OUVRAGES	Communes d'Annot, Castellane et Saint-André-les-Alpes	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 2 – Maintenir et renforcer l'activité économique dans les centres-bourgs en soutenant les commerces et l'artisanat	

STATUT	Élaboration d'une stratégie d'action suite à l'étude Shop'In	NIVEAU DE PRIORITÉ	Moyen
---------------	--	---------------------------	-------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Étude Shop'In	Phase opérationnelle			

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Confrontées à différentes problématiques de dévitalisation de leur commerce de centre-bourg, les communes d'Annot, Castellane et Saint-André-les-Alpes, avec l'appui technique de CCAPV et des chambres consulaires, souhaitent mettre en œuvre des actions de soutien au commerce et à l'artisanat sur leur linéaire commercial prioritaire.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Renforcer les fonctions de centralités commerciales des trois pôles principaux du territoire ➢ Maintenir et développer les commerces et services à la population de proximité à l'année ➢ Soutenir le tissu économique local et favoriser l'implantation des commerces manquants ➢ Attirer des entreprises et piloter le développement économique local en tant qu'assembleur et facilitateur ➢ Prévoir et gérer les lieux structurant le territoire (économie, culture, tourisme)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Identifier les leviers de rebond ou de résilience du tissu économique de chaque commune ➢ Définir précisément le linéaire commercial prioritaire à soutenir et à préserver sur chaque commune, ainsi que les emplacements vacants stratégiques à réactiver ➢ Mettre en place, avec l'appui technique de la CCAPV et des chambres consulaires, une veille dynamique de l'évolution du commerce de chaque centre-bourg, en particulier sur la problématique de départs à la retraite et de reprise / transmission des entreprises
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	

PLAN DE FINANCEMENT (PAR COMMUNE)	Étude flash	Total
Dépenses	10 000 € TTC	
Recettes	10 000 €	
Banque des Territoires (offre Shop'In)	100% TTC 10 000 €	
Reste à charge	0 € TTC	

PARTENAIRES	Banque des Territoires, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Europe (LEADER)*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Maintien et renforcement des commerces de proximité du quotidien et des services à la population dans les centralités des bassins de vie du territoire
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	➢ Encadrement des baux commerciaux ➢ Exonération de taxes pour les PME ➢ Renforcement du droit de préemption urbain renforcé ➢ Suspension de demande d'AEC en périphérie des périmètres ORT ➢ Exemption d'autorisation d'exploitation commerciale en centre-ville
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	09	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION MIXTE SUR L'ÎLOT DE LA RESPÉLIDO
MAÎTRES D'OUVRAGE	Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Commune d'Annot	
AXES STRATÉGIQUE(S)	Axe 1 – Rendre l'habitat dans les centres anciens plus attractif en intensifiant l'amélioration des logements Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Diagnostics techniques	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
--------	------------------------	--------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Diagnostics techniques et étude de faisabilité		Maîtrise d'œuvre	Travaux	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Le site dit de la « Respelido » se situe sur la commune d'Annot, au nord du centre historique. Il est principalement composé du bâtiment éponyme, un ensemble patrimonial remarquable situé en contiguïté du bâti médiéval. La friche de la Respelido est composée de plusieurs bâtiments anciens contigus ayant une emprise au sol de 680 m ² et d'espaces non bâtis. Une partie de l'îlot a connu une rénovation importante pour accueillir l'installation d'un atelier de transformation végétale, porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. Pour réhabiliter l'ensemble de l'îlot, la commune d'Annot souhaite réaliser un diagnostic du bâti et des opportunités de développement, afin de valoriser l'image du village et d'améliorer son attractivité.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Réinvestir les bâtiments vacants dans le centre historique ➢ Développer l'offre de logements adaptés à la perte d'autonomie ➢ Valoriser le patrimoine bâti et paysager du centre ancien ➢ Recentrer les équipements publics dans le cœur de bourg
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Phase préopérationnelle : ➢ Établir un diagnostic complet du bâtiment (volumes disponibles, état structurel, pollution à l'amiante ou au plomb, etc.) ➢ Étudier la faisabilité de diverses pistes opérationnelles (logements en accessibilité, équipement petite enfance, hébergements touristiques, etc.) ➢ Déterminer les coûts de réhabilitation du bâtiment selon les aménagements retenus ➢ Définir le montage opérationnel (portage public, recherche d'investisseur privé, etc.) et les sources de cofinancement ➢ Réfléchir à l'évolution des espaces extérieurs (prés, parkings, etc.) Phase opérationnelle : ➢ Réhabiliter complètement le bâtiment, rénover la façade et la toiture afin de valoriser ce patrimoine bâti remarquable au nord du centre historique ➢ Mettre en valeur les espaces extérieurs (prés, parkings, etc.) ➢ Réaliser une opération mixte et intergénérationnelle avec une dimension habitat (logements adaptés aux personnes âgées, potentiellement habitat inclusif) et une dimension équipements jeunesse (crèche et médiathèque)
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Foncier communal ➢ Coordination complexe du projet (bâti très dégradé, multiplicité des projets et des acteurs) ➢ Prise en compte des besoins dans les aménagements connexes (besoin de stationnement par exemple)

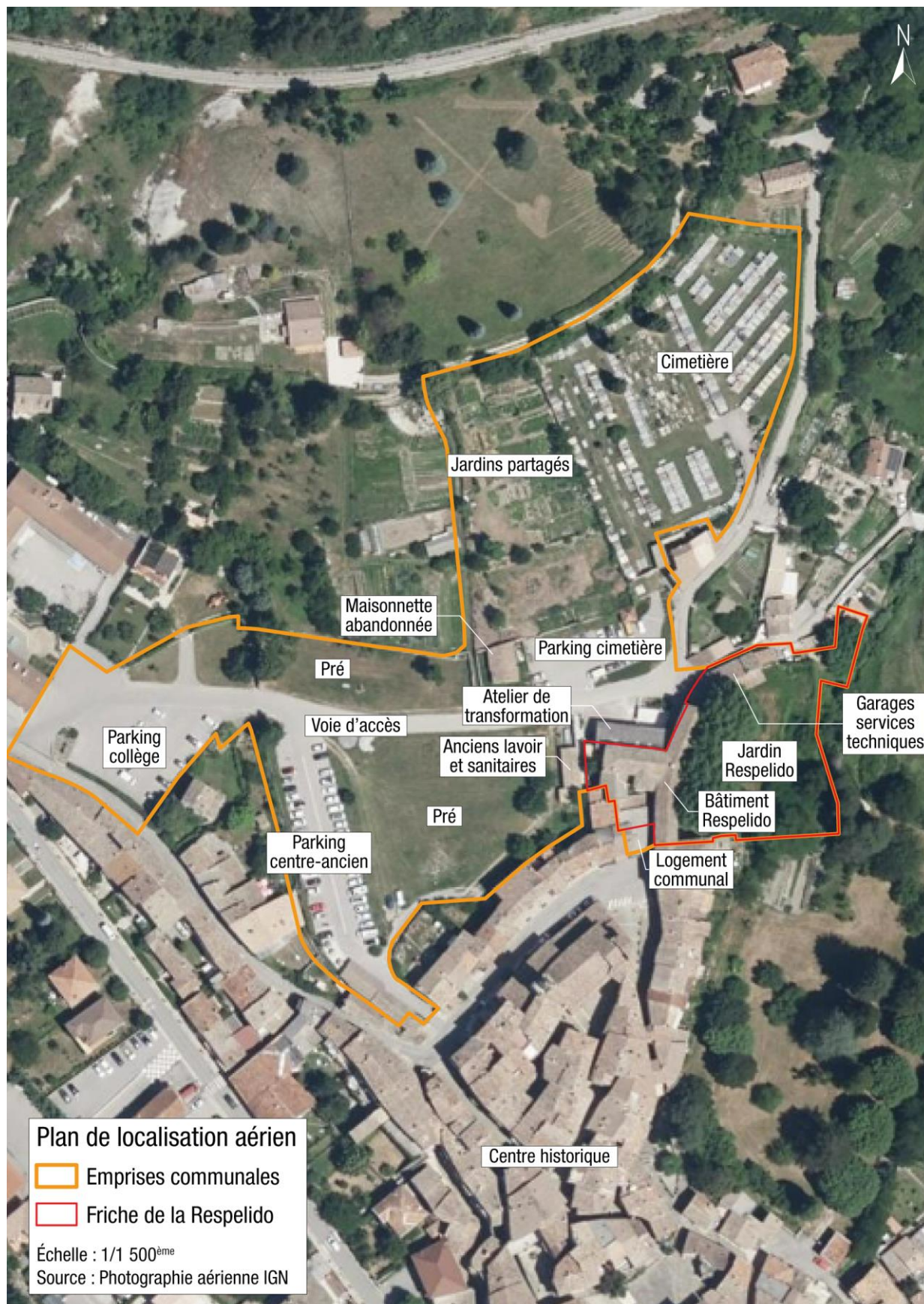
PLAN DE FINANCEMENT	Diagnostics techniques	Étude de faisabilité	Travaux	Total
Dépenses	26 500 € HT			
Recettes				
Banque des Territoires	10 à 50% TTC (PVD)*	Prise en charge dans la mission d'accompagnement à management de projet PVD		
Reste à charge				

PARTENAIRES	Banque des Territoires, Agence de Développement 04, État (DETR, DSIL, Fonds Friches)*, Région (Nos Communes d'Abord)*, Europe (FEDER rural)*, Département**
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	➢ Revitalisation de la partie nord du centre historique ➢ Augmentation de la population vivant dans le centre bourg ➢ Amélioration des aménités patrimoniales et paysagères en secteur SPR ➢ Renforcement des équipements et services à la population en centre-bourg

EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

**Financements sur le volet adaptation à la perte d'autonomie / handicap sous réserve d'éligibilité



FICHE ACTION N°	10	RÉALISATION D'UN PLAN-GUIDE D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET REQUALIFICATION DES PLACES DU REVELLY ET DU MARCHÉ
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune d'Annot	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines Axe 5 – Favoriser les transitions du territoire en développant les mobilités actives, les énergies renouvelables et l'accès au numérique	

STATUT	Étude de programmation	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
--------	------------------------	--------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Étude de programmation	Maîtrise d'œuvre	Travaux		

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Le centre-ville d'Annot affiche un niveau d'aménagement urbain assez hétérogène. Les ruelles patrimoniales du cœur historique ont fait l'objet d'une réfection complète de leurs revêtements, finalisée en 2021. En revanche, les espaces extérieurs aux anciens remparts accusent un retard d'aménagement conséquent. C'est le cas notamment des trois places principales, du pré de la Respelido au nord et de l'entrée de ville au sud. Le centre-bourg d'Annot s'articule en effet autour de trois places (du Revelly, du Marché, du Germe), où s'organisent les principales activités du village (marchés, expositions, manifestations). Ces places créent un lien entre le centre historique, l'avenue traversante, le pôle d'équipements, les commerces et les services publics. Elles présentent toutefois plusieurs dysfonctionnements. La Commune souhaite donc réaliser un plan-guide des aménagements urbains de son centre-bourg dans l'optique d'améliorer significativement son attractivité, le cadre de vie et les mobilités. Aussi, elle souhaite actionner une première phase opérationnelle à court terme avec le projet de requalification de la Place du Revelly.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Renouveler l'attractivité résidentielle, commerciale et touristique du centre-bourg ➢ Améliorer le cadre de vie pour ses habitants ➢ Valoriser le patrimoine historique et bâti ➢ Modérer la place de la voiture dans l'espace public ➢ Faciliter les mobilités actives
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Étude de programmation : ➢ Réaliser un plan-guide des aménagements urbains à moyen-long terme (10 ans) adossé à un plan pluriannuel d'investissements adapté aux moyens financiers de la commune ➢ Déterminer les aménagements pouvant être créés ou réaménagés pour faciliter les mobilités actives ➢ Esquisser l'aménagement de la Place du Revelly pour lancer une première opération à court terme Phase opérationnelle : ➢ Requalifier la Place du Revelly pour lui conférer un aménagement urbain et paysager à la hauteur de sa vocation structurante dans le réseau d'espaces publics du cœur de bourg ➢ Réorganiser le stationnement afin de créer de nouveaux usages sur la place, tout en conservant des arrêts minutes pour les commerces ➢ Coordonner cette opération avec les actions de réfection des façades et de soutien aux commerces du linéaire prioritaire ➢ Étudier la faisabilité des autres actions du plan-guide
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Reprise nécessaire des réseaux d'évacuation des eaux pluviales

PLAN DE FINANCEMENT	Programmation	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses	27 915,00 € TTC			
Recettes	13 957,50 € TTC			
Banque des Territoires	13 957,50 € TTC (PVD)			
Reste à charge	13 957,50 € TTC			

PARTENAIRES	Banque des Territoires, État (DSIL, DETR)*, Région (Nos Communes d'Abord)*, Europe (FEDER rural)*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Fort renouvellement de l'attractivité du cœur de bourg, en particulier de son entrée principale et du linéaire commercial
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	11	MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune d'Annot	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines Axe 5 – Favoriser les transitions du territoire en développant les mobilités actives, les énergies renouvelables et l'accès au numérique	

STATUT		Étude schéma directeur		NIVEAU DE PRIORITÉ		Fort	
CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026		
	Étude schéma directeur	Chiffrage et pose du matériel					

DESCRIPTION GÉNÉRALE	À l'exception des plaques patrimoniales en cœur de bourg, la signalétique implantée sur la commune d'Annot est peu lisible et qualitative. Elle ne répond plus aux critères d'efficacité attendus. Dans l'objectif d'améliorer l'attractivité du village et de valoriser ses activités économiques, son patrimoine, ses sites touristiques et de souligner le caractère exceptionnel du territoire, la commune d'Annot souhaite implanter une signalétique performante pour capter et guider les visiteurs vers les activités commerciales et de services, vers les gîtes, hôtels et restaurants, vers les sites touristiques, et les équipements publics.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Informer les usagers de passage dans le village › Promouvoir les activités présentes dans le village avec une signalétique adaptée et originale › Clarifier les parcours par un jalonnement simple
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	› Créer une charte graphique spécifique pour la signalétique d'Annot › Proposer un mobilier de signalétique permettant l'évolution de l'information
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	

PLAN DE FINANCEMENT	Étude schéma directeur	Équipements et installation	Total
Dépenses	9 500 € HT	≈ 30 000 € HT	≈ 39 500 € HT
Recettes	8 075 €		
Banque des Territoires	5 700 € (PVD)		
Département	2 375 €	25%*	
DRAC		50%*	
Région		Max. 15 000 €*	
Reste à charge	2 375 € HT		

PARTENAIRES	Banque des Territoires, Département (Syndicat mixte des Villages et Cités de Caractère), Région (Nos Communes d'Abord)*, DRAC*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	› Renforcement de l'attractivité touristique et patrimoniale du cœur de bourg › Amélioration de la visibilité des commerces et services structurants
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	12	AMÉNAGEMENT PAYSAGER SUR LE SITE DE L'ANCIENNE STATION-SERVICE EN ENTRÉE DE VILLE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune d'Annot	
AXES STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Négociations entre la Commune et le Département	NIVEAU DE PRIORITE	Moyen
---------------	---	---------------------------	-------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Négociations entre la Commune et le Département	Études	Travaux	Livraison	

DESCRIPTION GENERALE	Située en entrée de ville, l'ancienne station-service était un point de passage important pour les habitants et les visiteurs sur la commune. Aujourd'hui, elle a perdu sa vocation mais les installations dont la pompe, les cuves sont toujours en place, et l'auvent menace de tomber à tout moment. La commune a à cœur de soigner l'entrée de la ville en réalisant une requalification de cet espace.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Réaliser un traitement paysager de l'ancienne station-service ➢ Développer un projet innovant pour la reconversion de la friche ➢ Valoriser une identité particulière pour l'entrée de ville
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Dépolluer les anciennes cuves de la station-service ➢ Installer une voie douce pour relier la promenade de la Beïte ➢ Réfection de la façade et proposer une fresque d'entrée de ville qui rappelle l'identité du village et de ses paysages
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Site sur domaine public, en bordure d'une RD et d'un cours d'eau, compétence indéterminée, négociations en cours entre le Département et la Commune ➢ Coûts de dépollution importants

PLAN DE FINANCEMENT	Études	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses				
Recettes				
Reste à charge				

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural)*, État (DSIL, DETR)*, Région (Nos Communes d'Abord)*, Département
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Amélioration de l'entrée de ville et de l'attractivité touristique
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	13	RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE VÉRIMANDE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune d'Annot	
AXES STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Maîtrise d'œuvre terminée Appel au don en cours	NIVEAU DE PRIORITÉ	Moyen
---------------	--	---------------------------	-------

CALENDRIER	2021	2022	2023	2024	2025
	Lancement de l'appel au don	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Réouverture	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Située au bout de la promenade qui longe la rivière de la Vaire, la chapelle de Vérimande est souvent le lieu de promenade des familles. Nichée dans un écrin de verdure, la petite chapelle de Vérimande est présente depuis le XII ^{ème} siècle sur un site répertorié comme ayant appartenu à l'ordre des Templiers. L'édifice nécessite des travaux urgents en raison de l'instabilité du sous-œuvre. Depuis plusieurs années, la charpente, la voûte et les maçonneries se sont extrêmement dégradées. La voûte nécessite d'être consolidée tout comme la couverture et les menuiseries qui seront restaurées lors des travaux sur ce site. De larges fissures sont visibles sur tout l'édifice. Elles marquent la rupture de l'ouvrage et la bascule de l'édifice.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Restauration du patrimoine bâti ancien › Valorisation du patrimoine culturel, bâti et environnemental › Sensibilisation à l'entretien des bâtiments anciens
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	› Consolidation de la voûte et de la couverture › Travaux de mise en accessibilité de l'édifice › Stabiliser la structure de la chapelle en lui donnant du cachet et en améliorant son aspect patrimonial
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	

PLAN DE FINANCEMENT	Total
Dépenses	233 720 € HT
Recettes	158 532 € HT
Région	93 488 € HT
Département (CDST)	46 744 € HT
Association de Sauvegarde de l'Art Français	10 000 € HT
Fondation du Patrimoine	8 300 € HT
Reste à charge	75 188 € HT

PARTENAIRES	Fondation du Patrimoine, Région, Département (CDST), Association de Sauvegarde de l'Art Français
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	› Valoriser le patrimoine culture et bâti en centre ancien › Améliorer le cadre de vie
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2021-2023 (Département)

Photos de la chapelle de Vérimande à Annot



FICHE ACTION N°	14	RÉNOVATION DE LA PISCINE MUNICIPALE EN COMPLEXE AQUALUDIQUE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune d'Annot	
AXES STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Consultation marché travaux	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	-----------------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2021	2022	2023	2024	2025
	AMO + Maîtrise d'œuvre	Consultation marché travaux	Travaux	Livraison	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La piscine d'Annot a été mise en eau en 1982. Ouverte 6 jours sur 7, de mai à septembre, elle a contribué pendant près de 40 ans à l'enseignement de la natation, au développement du tourisme et à la qualité de vie des résidents principaux comme secondaires sur le bassin Annot/Entrevaux/Puget-Théniers. Sa fréquentation moyenne est de 150 entrées/jour.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Augmenter la fréquentation de la piscine ➢ Favoriser les énergies renouvelables pour le chauffage de l'eau des bassins
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Démolir l'équipement existant ➢ Construction d'un bâtiment de 500m² ➢ Construction d'un bassin principal de 300m² ➢ Construction de 5 bassins spécifiques (détente, massage, éveil, nordique, à bulles) de 431m²
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Opération sujette à l'augmentation des coûts des matériaux

PLAN DE FINANCEMENT	Études	Travaux	Total
Dépenses	297 800 €	Bâtiment : 800 000 € HT Bassin : 300 000 € HT Bassins spé. : 400 000 € HT	1 797 800,00 € HT*
Recettes			1 078 680 € HT
État			898 900 € HT
Département			179 780 € HT
Reste à charge			719 120 € HT

PARTENAIRES	État (DETR, DSIL, Plan de Relance), Département
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	➢ Renforcer l'offre d'équipements sportifs structurants dans la commune d'Annot, au bénéfice de toutes les communes de son bassin de vie
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	Contrat de Relance de la Transition Écologique 2021-2026 (État)

*Montant total inscrit au CRTE

Photos du projet de réhabilitation de la piscine municipale d'Annot



© Réalisation du cabinet d'architecture Stéphane Rogemont (2021)

FICHE ACTION N°	15	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ÎLOT DES TILLEULS
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 1 – Rendre l'habitat dans les centres anciens plus attractif en intensifiant l'amélioration des logements Axe 2 – Maintenir et renforcer l'activité économique dans les centres-bourgs en soutenant les commerces et l'artisanat Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Consultation marché de travaux phase 1	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
--------	--	--------------------	------

CALENDRIER	2017 – 2024	2020 – 2026	2022 – 2028
	Phase 1	Phase 2	Phase 3

DESCRIPTION GÉNÉRALE	L'îlot des Tilleuls est composé de plusieurs immeubles appartenant à des typologies différentes. Ils correspondent pour la plupart à l'extension des faubourgs fin XIXe siècle, autour de l'axe principal de la ville, aujourd'hui Rue Nationale. Vastes immeubles à caractère patrimonial, cet ensemble comporte des accès et traverses piétonnes pour accéder au cœur de l'îlot et rejoindre la Place des Tilleuls. La commune de Castellane mène plusieurs opérations sur cet îlot, en plusieurs phases, pour notamment créer des logements sociaux, des locaux commerciaux et de requalification des espaces publics.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Rénovation lourde d'un bâtiment patrimonial appartenant à la commune sur la Rue Nationale ➢ Augmenter l'offre commerciale en centre-bourg ➢ Ouvrir (ou rouvrir) des nouvelles façades commerciales fédérant les producteurs locaux et favorisant les circuits courts ➢ Lutter contre l'habitat indigne
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Création d'une dizaine de logements sociaux ➢ Création de locaux commerciaux en rez-de-chaussée ➢ Requalification de la placette des Tilleuls et du parvis de l'école primaire
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Opération de réhabilitation lourde avec plusieurs maîtrises d'œuvre à coordonner ➢ Augmentation significative des coûts de mise en œuvre

PLAN DE FINANCEMENT	Phase 1 Études et travaux	Phase 2 Études et travaux	Phase 3 Études	Total
Dépenses	2,845 M € HT	1,737 M € HT	28 400 € HT	
Recettes	1 948 907 €	1 066 346 €		
Europe	327 093 €* [*]	216 619,4€*		
État	1 049 765 €			
Anah	476 193 €	1 066 346 €	18 722 €	
Région	142 452 €	106 634,6 €* [*]		
Département	280 496 €			
Banque des Territoires			5 436 € (PVD)	
Reste à charge	569 000 € HT	347 400 € HT	4 242 € HT	

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural)*, État, ANAH, Région, Département, Banque des Territoires
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	➢ Lutte contre l'habitat indigne et dégradé ➢ Réhabilitation de bâtiments vacants en centre-bourg ➢ Augmenter l'offre commerciale en cœur de bourg ➢ Améliorer les aménités urbaines du village par la création d'espaces publics qualitatifs et de cheminements doux
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	➢ Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État) ➢ Contrat Régional d'Équilibre Territorial 2019-2021 (Région) (phase 1) ➢ Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2021-2023 (Département)

*Financements à demander

FICHE ACTION N°	16	ACTUALISATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET REQUALIFICATION DE LA RUE NATIONALE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Étude de programmation	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	------------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Étude de programmation	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Livraison	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La RD4085, mieux connue sous l'appellation de « Route Napoléon », est une ancienne route nationale qui relie la Côte d'Azur aux Alpes et traverse tout le département. À l'échelle locale, elle est l'axe de déplacement entre Grasse et Digne, ainsi que des Gorges du Verdon au Haut Verdon. La route traverse le bourg de Castellane, dont elle constitue la voie principale du centre ancien : la Rue Nationale. Large de 7,5 mètres à son endroit le plus étroit, la rue est le support de nombreux usages conflictuels : le linéaire commercial principal de Castellane et les flux piétons qu'il engendre côtoient un trafic de transit soutenu en saison estivale. L'ensemble des aménités de la rue sont dégradées (revêtement daté, façades dégradées, mobilier urbain obsolète, trottoirs très peu confortables). La commune projette de requalifier la Rue Nationale et réfléchit à la mise en place de solutions permettant d'apaiser cet axe, véritable colonne vertébrale du centre-bourg.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Améliorer l'attractivité résidentielle dans le centre ancien ➢ Valoriser le linéaire commercial prioritaire ➢ Améliorer les aménités urbaines de la rue principale ➢ Apaiser les déplacements et mieux partager l'espace public
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Étude de programmation : ➢ Réfléchir aux solutions permettant d'améliorer les aménités urbaines et de mieux concilier les usages sur la rue ➢ Définir le parti d'aménagement et de reprofilage de l'axe ➢ Rechercher les partenaires financiers de l'opération Phase opérationnelle : ➢ Réaliser un aménagement qualitatif basé sur la nouvelle charte de revêtement et de mobilier urbain de la commune ➢ Mettre en œuvre la solution technique permettant de sécuriser la traversée routière (zone partagée, circulation alternée ?)
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Coordination avec l'opération de restructuration de l'îlot des Tilleuls : création d'une androne (phase 1) et création d'un passage sous arcades (phase 2) ➢ Complexité de la programmation des travaux compte-tenu du caractère essentiel de cette voie départementale et du trafic en période estivale ➢ Acquisition complexe du foncier (phases 2 et 3), potentiellement par voie de DUP

PLAN DE FINANCEMENT	Étude	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses	26 805 € TTC			
Recettes	13 402,5 € TTC			
Banque des Territoires	13 402,5 € TTC (PVD)			
Reste à charge	13 402,5 € TTC			

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural)*, État (DETR/DSIL)*, Région (Nos Communes d'Abord)*, Département (enrobé), Banque des Territoires
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	➢ Amélioration de l'attractivité résidentielle dans le centre ancien, en lien avec l'opération de renouvellement urbain des Tilleuls ➢ Valorisation du linéaire commercial prioritaire de la commune ➢ Amélioration des aménités urbaines et des déplacements sur la rue principale du centre-bourg
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	17	RÉFECTION DES ESPACES PUBLICS ET DU STATIONNEMENT DE LA SALLE DES FÊTES ET DES AIRES
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Maîtrise d'œuvre terminée	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	---------------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Livraison		

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La commune de Castellane souhaite restructurer le secteur de la salle des fêtes et des aires, à proximité directe du centre ancien afin d'en améliorer les aménités urbaines. Ce secteur comprend l'école maternelle, la salle des fêtes, le boulodrome, situés entre le pôle administratif et médico-social au sud-est du village et le centre médiéval qui concentre les principales activités commerciales, culturelles et administratives.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Requalifier qualitativement les espaces publics › Optimiser l'intégration paysagère des espaces de stationnement › Sécuriser les arrêts de transports scolaires › Améliorer la connectivité des stationnements au centre ancien › Améliorer la qualité environnementale du site
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	› Désimperméabiliser les sols de cheminement piéton et de stationnement via un géotextile performant › Végétalisation des espaces avec des essences endémiques
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	› Petite parcelle restant à acquérir pour maîtriser l'assiette complète du projet › Discussions entre la Commune et le Département sur la réfection puis le transfert de domanialité de la RD702, comprise dans l'assiette du projet

PLAN DE FINANCEMENT	Étude	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses				1 156 290,00 € HT
Recettes				80% - 925 032,00 €
Région				22% - 250 000,00 €
Europe et/ou État				58% - 675 032,00 €*
Reste à charge				20% - 231 258,00 € HT

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural)*, État (DETR/DSIL)*, Région (Nos Communes d'Abord), Département**
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Intégration urbaine d'un secteur dégradé au centre ancien
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État)

*Financements à demander

**Discussions entre la Commune et le Département sur la réfection puis le transfert de domanialité de la RD702, comprise dans l'assiette du projet

FICHE ACTION N°	18	DÉMOLITION DE L'ÎLOT DU TEISSON ET CRÉATION D'UNE PLACETTE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Faisabilité terminée	NIVEAU DE PRIORITÉ	Moyen
---------------	----------------------	---------------------------	-------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
		Maîtrise d'œuvre	Travaux		Livraison

DESCRIPTION GÉNÉRALE	L'opération vise à requalifier un secteur urbain de Castellane, dans le centre ancien médiéval intramuros du bourg. Le site se situe dans le noyau médiéval de la commune de Castellane. Enclavé à l'ouest par les immeubles des anciens remparts jouxtant la RD 4085, au sud par la rue de la fontaine, au nord-est par la rue du Mita, cet îlot est particulièrement dégradé, sans grande visibilité. Il ne fait pas partie du parcours touristique de la commune. Cet espace faiblement fréquenté est sujet à diverses incivilités (dépôts d'ordures, déjections canines, dégradations diverses). L'objectif est de requalifier cet espace par la création d'une placette arborée permettant la connexion de l'îlot délaissé au reste du centre. Le projet participe à la revitalisation grâce d'une part à l'aération du tissu urbain permettant d'améliorer la qualité des logements environnants, le développement d'activités économiques en rez-de-chaussée des immeubles.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	› Valorisation des bâtis anciens existants › Structurer l'espace public et le parcours piéton en cœur de bourg
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	› Déconstruction du bâti et intégration dans le paysage urbain › Réalisation d'une placette arborée › Prolongements extérieurs des bâtiments avec espaces de filtration, terrasses commerciales, d'expositions et de promenades
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	› Foncier à acquérir, potentiellement par voie de DUP

PLAN DE FINANCEMENT	Étude	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total €
Dépenses	30 000 € HT		630 000 € HT	660 000,00 € HT
Recettes				528 000 €
Europe				264 000,00 €*
État				132 000,00 €*
Région				132 000,00 €*
Reste à charge				132 000,00 € HT

*Financements à demander

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural)*, État (DETR/DSIL)*, Région (Nos Communes d'Abord)*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Valoriser les espaces publics du centre bourg
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

FICHE ACTION N°	19	REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA MERCY ET DU QUARTIER DE LA PAIX
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe n°3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Maîtrise d'œuvre	NIVEAU DE PRIORITÉ	Haut
---------------	------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Maîtrise d'œuvre (en régie avec ABF)	Travaux			

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La commune de Castellane va réaliser des travaux de voirie dans le quartier de la Paix et la rue de la Mercy. Ces travaux de mise en valeur du centre ancien concernent la réfection des revêtements selon la destination des rues et leurs spécificités. Comme acté dans l'étude sur le mobilier urbain et revêtements de rues, les rues autorisées aux véhicules seront réalisées en enrobé grenailé, tandis que les rues piétonnes seront en pavés calcaire. Auparavant, les différents réseaux souterrains (AEP, EU et EP) seront repris. Cela permettra d'assurer un meilleur écoulement des eaux pluviales qui créent des désordres sur la voirie et de mettre en conformité les réseaux d'eau et d'assainissement.
OBJECTIF(S) STRATÉGIQUE(S)	› Requalification d'un quartier en centre ancien › Valoriser une des entrées de ville avec des revêtements de sol appropriés aux centres patrimoniaux
OBJECTIF(S) OPÉRATIONNEL(S)	› Réfection qualitative des rues du quartier › Création d'une placette › Mise en place de nouveau mobilier urbain › Requalification du quartier et appropriation par les habitants avec une charte de végétalisation › Améliorer les réseaux de cette partie du centre ancien
POINT(S) DE VIGILANCE OPÉRATIONNEL(S)	

PLAN DE FINANCEMENT	Maîtrise d'œuvre	Travaux	TOTAL
Dépenses	En régie	209 165,00€ HT	209 165,00€ HT
Recettes		65% - 136 782,50€	65% - 136 782,50€
État (DETR)		65% - 136 782,50€	65% - 136 782,50€
Reste à charge		35% - 72 382,50€	35% - 72 382,50€

PARTENAIRE(S)	› État (DETR) › Travail en partenariat avec l'ABF
CONSÉQUENCE(S) SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	› Mise en valeur patrimoniale d'une des entrées du centre ancien
EFFET(S) DE L'ORT MOBILISABLE(S)	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

FICHE ACTION N°	20	REQUALIFICATION DE LA RUE SAINT-VICTOR ET DU QUARTIER DU BAOUS
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe n°3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Étude de faisabilité	NIVEAU DE PRIORITÉ	Haut
---------------	----------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Étude de faisabilité	Maîtrise d'œuvre éventuelle Travaux			

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La commune souhaite finir de réhabiliter la voirie de son centre ancien pour une meilleure valorisation de son patrimoine. Cela concerne le quartier du Baous, qui n'est pas entièrement recouvert de galets sciés, notamment la partie qui monte aux Jardins de la Tour. Cela concerne aussi la rue Saint-Victor, artère piétonne principale du centre ancien qui concentre deux monuments protégés Monument Historique, l'église Saint-Victor et la Tour de l'Horloge. Après la restauration de ces deux monuments, la réfection d'un revêtement de sol approprié aux rue patrimoniale est nécessaire incluant en amont la reprise des réseaux.
OBJECTIF(S) STRATÉGIQUE(S)	› Terminer le revêtement en galets sciés du quartier du Baous › Valoriser l'église Saint-Victor en refaisant son parvis › Valoriser la rue piétonne Saint-Victor avec un revêtement de rue adapté (pavés)
OBJECTIF(S) OPÉRATIONNEL(S)	› Reprise des réseaux › Réfection du revêtement du quartier du Baous et de la rue Saint-Victor › Réalisation du parvis de l'église Saint-Victor
POINT(S) DE VIGILANCE OPÉRATIONNEL(S)	› Chiffrage avec demande de subventions réalisé en 2019 › L'étude de faisabilité va permettre de revoir ces chiffrages › Demande subvention supplémentaire à prévoir

PLAN DE FINANCEMENT	Étude de faisabilité	Maîtrise d'œuvre	Travaux	TOTAL
Dépenses	5000,00 € HT	Éventuelle	175 170,00€ HT	180 170,00€ HT
Recettes			59% - 102 787,50€	57% - 102 787,50€
État (DETR)			32% - 55 385,00€	31% - 55 385,00€
			*	*
Reste à charge	5 000,00 €		41% - 72 382,50€	43% - 77 382,50€

*Autres financements à demander

PARTENAIRE(S)	› État (DETR) › Travail en partenariat avec l'ABF et la DRAC (concernant le parvis)
CONSÉQUENCE(S) SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	› Mise en valeur patrimoniale du centre ancien
EFFET(S) DE L'ORT MOBILISABLE(S)	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

FICHE ACTION N°	21	RESTAURATION DE LA TOUR PENTAGONALE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe n°3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines	

STATUT	Faisabilité terminée	NIVEAU DE PRIORITÉ	Moyen
---------------	----------------------	---------------------------	-------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
			Maîtrise d'œuvre	Travaux	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La Tour Pentagonale fait partie des 14 tours des remparts de Castellane et c'est l'un des 5 monuments protégés au titre des Monuments Historiques à Castellane. Dans le centre ancien, c'est le dernier monument à restaurer. Si tué dans les jardins de la tour, sa restauration participe à la valorisation de ce lieu en même temps que la sauvegarde d'un patrimoine fortifié majeur.
OBJECTIF(S) STRATÉGIQUE(S)	Sauvegarder un patrimoine majeur dans le centre ancien Valoriser la plus emblématique des tours de fortification de Castellane Valoriser le site des Jardins de la Tour, espace de respiration dans le centre ancien
OBJECTIF(S) OPÉRATIONNEL(S)	> Tranche 1 : Travaux sur les élévations extérieures et intérieures, reprise de la couverture > Tranche 2 : Travaux de réhabilitation de l'intérieur de la tour pour permettre sa visite
POINT(S) DE VIGILANCE OPÉRATIONNEL(S)	Chiffrage qui date de 2020 soumis à la hausse des prix Diagnostic archéologique à prévoir en amont

PLAN DE FINANCEMENT		Étude de faisabilité (2020)	Maîtrise d'œuvre	Travaux (estimation 2020)	TOTAL
Dépenses	Tranche 1	6 044,00€		304 368,58€ HT	448 337,83€ HT
	Tranche 2			137 925,25€ HT	
Recettes		70% - 4 231€			
État (DRAC)		50% - 3 022,00€		*	*
Région Sud		20% - 1 209,00€		*	*
Reste à charge		30% - 1 813,00€			

PARTENAIRE(S)	État (DETR) Travail en partenariat avec l'ABF et la DRAC (concernant le parvis)
CONSÉQUENCE(S) SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	Sauvegarde et valorisation du patrimoine
EFFET(S) DE L'ORT MOBILISABLE(S)	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements à demander

FICHE ACTION N°	22	CRÉATION D'UNE ANNEXE DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Calibrage du besoin	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	---------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Calibrage du besoin	Faisabilité / maîtrise d'œuvre	Travaux	Livraison	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Dans le cadre du plan de développement de maison de santé pluriprofessionnelles en faveur des territoires ruraux en 2010, la commune de Castellane a été retenue pour la création de sa maison de santé. La santé est un sujet majeur de l'attractivité du territoire en plus de répondre aux enjeux actuels du vieillissement de la population. La commune souhaite réaliser une extension de sa maison de santé actuelle.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé ; ➢ Améliorer la qualité de la prise en charge des patients et l'égal accès aux soins ; ➢ Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Actualiser le projet de santé et de l'impact sur le reste du territoire ➢ Concerter les professionnels de santé pour répondre aux attentes et besoins
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Coordination nécessaire du projet avec les professionnels de santé actuels et ceux envisageant de s'installer

PLAN DE FINANCEMENT	Étude	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses				
Recettes				
Reste à charge				

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural, FEDER rénovation énergétique)*, État (DETR/DSIL)*, ARS*, Région (Nos Communes d'Abord)*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Installation ou maintien de praticiens pour lutter contre les déserts médicaux
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État)

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	23	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION MIXTE SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 1 – Rendre l'habitat dans les centres anciens plus attractif en intensifiant l'amélioration des logements Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Discussions entre les partenaires sur la vocation du site	NIVEAU DE PRIORITÉ	Faible
--------	---	--------------------	--------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Discussions entre les partenaires sur la vocation du site	Transferts fonciers, études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre			Lancement des travaux

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La commune de Castellane souhaite lancer une étude de faisabilité pour définir un projet global sur le site. À ce jour, la nature du projet reste à définir entre le portage par un investisseur privé de création de logements et de services autour d'une offre « bien-être » ou le déplacement du centre de secours.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	> Requalifier les espaces en friche à proximité du centre bourg > Intégrer les espaces à requalifier dans le projet urbain de la commune > Répondre à la demande de logement des saisonniers sur le territoire
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	> Rationnaliser l'utilisation de l'espace à proximité du centre bourg selon les usages > Repenser l'accès au site > Définir un projet d'ensemble à dominante habitat et incluant des services
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	> Foncier appartenant à l'Hôpital de Castellane > Montage opérationnel complexe : multiplicité des acteurs et des projets, transferts de foncier à prévoir...

PLAN DE FINANCEMENT	Acquisition	Diagnostics techniques	Étude de faisabilité	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses	Max. 300 000 € HT					
Recettes						
Banque des Territoires		10 à 50% TTC (PVD)*	Possibilité de prise en charge dans la mission d'accompagnement à management de projet PVD*			
Reste à charge						

PARTENAIRES	État (DETR/DSIL)*, Banque des Territoires*, Région (Nos Communes d'Abord)*
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Réhabilitation d'un bâtiment vacant à proximité du centre-bourg et en entrée de ville
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	Permis d'aménager multisites
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	24	MODERNISATION DE LA MAISON NATURE & PATRIMOINES ET MUTUALISATION AVEC L'OFFICE DE TOURISME
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Castellane	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Etude de faisabilité terminée	NIVEAU DE PRIORITÉ	Faible
---------------	-------------------------------	---------------------------	--------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Site touristique reconnue et destination privilégiée pour les activités de pleine nature (randonnée, eau vive), Castellane souhaite développer son potentiel et ses atouts en matière d'histoire et de patrimoine (historique, archéologique, géologique, architectural, immatériel). En effet, la commune souhaite réaménager le lieu culturel et touristique existant « La Maison Nature & Patrimoines ». Le projet permettra une mutualisation des espaces et enjeux avec l'Office de Tourisme intercommunal (OTI) et la création d'un centre de découverte « Tourisme, Culture et Paysages du Verdon ». Castellane souhaite ainsi sensibiliser les habitants et les publics aux paysages et aux patrimoines afin de développer une approche de tourisme durable.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Aider les habitants à se construire et à s'épanouir, au travers de la culture et de l'éducation ➢ Préserver et valoriser le cadre de vie en favorisant des actions permettant de développer les aménités environnementales et urbaines, vectrices de l'attractivité touristique, résidentielle et économique
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Restructuration et extension du bâtiment ➢ Aménagements extérieurs, intérieurs et bureaux
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Opération conditionnée au délicat déménagement de La Poste

PLAN DE FINANCEMENT	Étude	Fournitures	Travaux	Total
Dépenses				1 400 000 € HT*
Recettes				80% - 1 120 000 €
Europe				30% - 420 000 €**
État				20% - 280 000 €**
Région				30% - 420 000 €**
Reste à charge				20% - 280 000 € HT

PARTENAIRES	Europe (FEDER Massif des Alpes)**, État (DETR/DCIL)**, Région (Espace Valléen)**, Département***, PNR Verdon, Verdon Tourisme
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Projet favorisant l'accès et le regroupement des services et activités en cœur de bourg
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	➢ Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État) ➢ Espace Valléen 2021-2027 (Région)

*Montant prévisionnel inscrit au contrat Espace Valléen **Financements à demander

***Transfert de gestion du Département à la Commune à titre gracieux

FICHE ACTION N°	25	RÉALISATION D'UN PLAN-GUIDE D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET REQUALIFICATION DE LA PLACE DE VERDUN
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Saint-André-les-Alpes	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 3 – Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourgs en requalifiant les espaces publics et en valorisant les patrimoines Axe 5 – Favoriser les transitions du territoire en développant les mobilités actives, les énergies renouvelables et l'accès au numérique	

STATUT	Étude de programmation	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	------------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Étude de programmation	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Livraison	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	Le centre-bourg de Saint-André-les-Alpes accuse un retard d'aménagement urbain dans plusieurs secteurs. À l'exception des abords du pôle enfance (Place Pastorelli, nouveau parking), les espaces publics n'ont pas été requalifiés de longue date. Au cœur du village, la Grand Rue et l'Avenue de la Gare ont une configuration très routière. À l'entrée principale du centre, la Place de Verdun est aménagée en un vaste parking ne mettant pas en valeur la place de l'Église et le linéaire commercial. Aussi, les connexions avec les quartiers et lieux d'intérêt périphériques (la gare, le collège, l'entrée d'agglomération) ne se prêtent pas à des mobilités aisées et apaisées. La Commune de Saint-André-les-Alpes souhaite réaliser un plan-guide des aménagements urbains de son centre-bourg dans l'optique d'améliorer significativement son attractivité, le cadre de vie et les mobilités. Aussi, elle souhaite actionner une première phase opérationnelle à court terme avec un projet de requalification de la Place de Verdun.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Renouveler l'attractivité résidentielle, commerciale et touristique du centre-bourg ➢ Améliorer le cadre de vie pour ses habitants ➢ Valoriser le patrimoine historique et bâti ➢ Modérer la place de la voiture dans l'espace public et faciliter les mobilités actives
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Étude de programmation : ➢ Réaliser un plan-guide des aménagements urbains à moyen-long terme (10 ans) et un plan pluriannuel d'investissements adapté aux moyens financiers de la commune ➢ Déterminer les aménagements pouvant être créés ou réaménagés pour faciliter les mobilités actives ➢ Définir l'esquisse d'aménagement de la Place de Verdun pour lancer une première opération à court terme Phase opérationnelle : ➢ Requalifier la Place de Verdun pour lui conférer un aménagement urbain et paysager à la hauteur de sa vocation structurante dans le réseau d'espaces publics du cœur de bourg ➢ Optimiser le stationnement afin de créer de nouveaux usages sur la place, tout en conservant un nombre équivalent de places ➢ Coordonner cette opération avec les actions de réfection des façades, de soutien aux commerces et de création / rénovation des équipements publics, notamment le futur siège de la CCAPV ➢ Assurer la faisabilité des actions suivantes du plan-guide
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Coordination avec la construction du futur siège de la CCAPV ➢ Nécessité de reprise des réseaux d'eau pluviale à évaluer

PLAN DE FINANCEMENT	Étude préalable	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses	27 915,00 € TTC			
Recettes	13 957,50 € TTC			
Banque des Territoires	13 957,50 € TTC (PVD)			
Reste à charge	13 957,50 € TTC			

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural)*, État (DETR/DSIL)*, Région (Nos Communes d'Abord)*, Banque des Territoires
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	Fort renouvellement de l'attractivité du cœur de bourg, en particulier de son entrée principale et du linéaire commercial
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	26	AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Saint-André-les-Alpes	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Ateliers étudiants	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	--------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Ateliers étudiants	Audit et maîtrise d'œuvre	Travaux		

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La Mairie envisage de rénover sa salle polyvalente, bâtiment construit en 1980, situé en plein cœur de village. Il convient en effet de repenser cette structure d'une part au niveau isolation et du chauffage (inclus dans le projet de réseau de chaleur en cours) et d'autre part au niveau de l'accessibilité des personnes en situation de handicap pour les sanitaires, la scène et la cuisine. La salle principale représente un atout important pour la commune en termes de centralité. Par sa grande capacité d'accueil, elle est très souvent sollicitée pour l'organisation de réunions, de formations... à l'échelle du territoire notamment. De nombreuses manifestations culturelles s'y déroulent.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Participer à la requalification du centre bourg par des opérations exemplaires sur des immeubles emblématiques, situés sur des espaces publics de centralité
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Baisse des consommations et des coûts de fonctionnement des bâtiments communaux ➢ Amélioration des accès
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	

PLAN DE FINANCEMENT	Audit énergétique	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses			400 000 € HT	400 000 € HT*
Recettes			280 000 €	280 000 €
État			160 000 €	160 000 €**
Département			120 000 €	120 000 €***
Reste à charge			120 000 € HT	120 000 € HT

PARTENAIRES	Europe (FEDER rural, FEDER rénovation énergétique)**, État (DETR, DSIL)**, Région (Nos Communes d'Abord)**, Département***, PNR Verdon****
CONSÉQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	➢ Agrandissement d'un équipement structurant de la ville
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Montant inscrit au CDST

**Financements mobilisables

***Sous réserve d'inscription au prochain CDST à partir de 2024

****Ingénierie mobilisable sur le volet amélioration énergétique

FICHE ACTION N°	27	EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR ET RACCORDEMENT AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Saint-André-les-Alpes	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 5 – Favoriser les transitions du territoire en développant les mobilités actives, les énergies renouvelables et l'accès au numérique	

STATUT	Lancement des travaux	NIVEAU DE PRIORITÉ	Fort
---------------	-----------------------	---------------------------	------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Travaux	Livraison			

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La commune de Saint-André-les-Alpes s'est engagée dans la création d'un réseau de chaleur dans son centre bourg pour plusieurs équipements publics. Le projet remonte en 2014 avec la rénovation de la mairie et la création d'une chaufferie plaquette de 60kW. En 2020, la mairie a lancé une étude de faisabilité du réseau de chaleur et en 2021 une MOE pour une phase opérationnelle en 2022 avec la mise en service du nouveau gymnase.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	> Mobiliser des sources de chaleur renouvelable pour les bâtiments publics > Capacité d'un réseau à faire basculer très rapidement tous ses usagers vers des modes de chauffage vertueux > Mobilisation de sources d'énergie locales
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	> 6 bâtiments alimentés au fioul ou à l'électrique raccordés au nouveau réseau > 2 chaudières de 170 kW installées > Couverture 100% bois, production 648MWh/an, consommation 270 tonnes de bois > Optimisation du volume du silo existant et agrandissement du local chaufferie > Création d'un réseau de 370 ml
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	

PLAN DE FINANCEMENT	Étude	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses			572 641 € HT	
Recettes				
ADEME	188 033 € HT			
Région			208 670 € HT	
CT ENR			250 015 € HT	
Reste à charge			113 956 € HT	

PARTENAIRES	État, ADEME, Région
CONSÉQUENCES SUR LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ	> Favoriser la transition écologique des bâtiments publics
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 (État)

FICHE ACTION N°	28	CRÉATION D'UN RÉFECTOIRE POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE SUR LA FRICHE COLLOMP
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Saint-André-les-Alpes	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	Négociations foncières	NIVEAU DE PRIORITÉ	Moyen
---------------	------------------------	---------------------------	-------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026
	Étude de faisabilité et acquisition		Maîtrise d'œuvre	Travaux	

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La friche Collomp se situe au nord-ouest du centre-bourg, à proximité immédiate de l'école primaire. Elle consiste en deux parcelles contigües d'une contenance totale de 1 400 m ² et un bâtiment correspondant à une ancienne menuiserie. Elle est abandonnée depuis de nombreuses années, en témoignent la végétation développée et les menuiseries cassées du bâtiment. L'accès au site n'est pas condamné, ce qui présente un enjeu de sécurité. L'école primaire voisine ne possède pas de réfectoire et les élèves doivent marcher jusqu'à la cantine du collège, distant de 450 mètres. La commune souhaite exploiter le foncier abandonné de cette friche afin d'agrandir l'école primaire et créer un réfectoire pour ses élèves.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Améliorer les équipements de la commune, en l'occurrence compléter le pôle enfance, équipement majeur à destination du jeune public ➢ Développer la commune de manière raisonnée en réalisant des opérations de recyclage foncier
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	➢ Réaliser une étude permettant de définir précisément les besoins d'agrandissement de l'école primaire, de programmer l'aménagement sur le foncier identifié, d'évaluer les coûts de recyclage de la friche et de construction du nouvel équipement ➢ Faire réaliser une estimation du bien, poursuivre la négociation à l'amiable avec le propriétaire et à défaut, préparer un dossier permettant de justifier de l'intérêt public du projet ➢ Construire un bâtiment adapté aux besoins du personnel et des élèves, prenant en compte les normes imposées à ce type d'équipement
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Acquisition complexe du foncier, potentiellement par voie de DUP ➢ Questionnement sur la pertinence d'une opération mixte (habitat) compte-tenu des contraintes et nuisances

PLAN DE FINANCEMENT	Acquisition	Études techniques préalables	Étude de faisabilité	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses						
Recettes						
Banque des Territoires		10 à 50% TTC (PVD)*	Possibilité de prise en charge dans la mission d'accompagnement à management de projet PVD*			
Reste à charge						

PARTENAIRES	Banque des Territoires*, État (DETR, DSIL, Fonds Friches)*, Région (Nos Communes d'Abord)*, Europe (FEDER rural)*
CONSÉQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	Complétion du pôle enfance, pôle d'équipements structurant de la ville
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables

FICHE ACTION N°	29	RÉALISATION D'UNE OPÉRATION MIXTE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE SAINT-FRANÇOIS
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Saint-André-les-Alpes	
AXE(S) STRATÉGIQUE(S)	Axe 1 – Rendre l'habitat dans les centres anciens plus attractif en intensifiant l'amélioration des logements Axe 4 – Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population	

STATUT	En projet	NIVEAU DE PRIORITÉ	Faible
---------------	-----------	---------------------------	--------

CALENDRIER	2022	2023	2024	2025	2026

DESCRIPTION GÉNÉRALE	La commune souhaite voir émerger sur le site de l'ancienne maison de retraite Saint-François et d'un bâtiment voisin, une opération de réhabilitation ou de rénovation mixte comprenant un ou plusieurs volets (habitat, hébergements touristiques, équipements de santé, services liés au développement économique et au numérique, etc.). L'association Saint-François, propriétaire de l'ancienne maison de retraite (actuellement sous bail emphytéotique au bénéfice de la commune), et la commune, propriétaire du bâtiment voisin, sont ouverts à une cession à un investisseur privé. La commune envisage également la possibilité d'acquérir l'ensemble du foncier.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	➢ Réinvestir les friches urbaines à proximité du centre-bourg ➢ Développer une offre de logements groupée, adaptée aux attentes des jeunes actifs et familles (grands logements, terrasses, jardin partagé, etc.), alternative à la maison individuelle ➢ Favoriser le développement économique et touristique de la commune (création d'un tiers-lieu, d'hébergements saisonniers) ➢ Soutenir le développement d'équipements (regroupement de l'offre de santé)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Phase préopérationnelle : ➢ Établir un diagnostic complet du bâtiment (volumes disponibles, état structurel, pollution à l'amiante ou au plomb, etc.) ➢ Étudier la faisabilité de diverses pistes opérationnelles (grands logements, équipement santé, hébergements touristiques, etc.) ➢ Déterminer les coûts de réhabilitation du bâtiment selon les aménagements envisagés ➢ Définir le montage opérationnel (portage public, recherche d'investisseur privé, etc.) et les sources de cofinancement ➢ Réfléchir aux connexions douces avec le centre-bourg et au stationnement Phase opérationnelle : ➢ Réhabiliter complètement le bâtiment, rénover la façade et la toiture afin de valoriser les abords du centre-bourg ➢ Réaliser une opération mixte avec une dimension habitat (logements jeunes actifs, primo-accédants) équipement (regroupement offre de santé), économique (hébergements touristiques, tiers-lieu)
POINTS DE VIGILANCE OPÉRATIONNELS	➢ Libération d'une partie du foncier conditionnée au déménagement des services techniques du Département

PLAN DE FINANCEMENT	Acquisition	Études techniques préalables	Étude de faisabilité	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Total
Dépenses						
Recettes						
Banque des Territoires		10 à 50% TTC (PVD)*	Possibilité de prise en charge dans la mission d'accompagnement à management de projet PVD*			
Reste à charge						

PARTENAIRES	Banque des Territoires*, État (DETR, DSIL, Fonds Friches)*, Région (Nos Communes d'Abord)*, Europe (FEDER rural)*, Agence de Développement 04
CONSÉQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	Densification dans le pourtour du centre ancien avec connexion douce
EFFETS DE L'ORT MOBILISABLES	
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISÉS	

*Financements mobilisables





Convention Petites villes de demain valant
Opération de Revitalisation du Territoire

Fiches actions



Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
97 Zone Artisanale - BP 2
04 170 Saint-André-les-Alpes
04 92 83 68 99
www.ccapv.fr



Commune d'Annot
Hôtel de Ville - Place du Grand Marché
04240 Annot
04 92 83 22 09
www.annot.com



COMMUNE DE
CASTELLANE

Commune de Castellane
Place Marcel Sauvaire - BP 34
04120 Castellane
04 92 83 60 07
www.mairie-castellane.fr



Commune de Saint-André-les-Alpes
1 Place Charles Bron
04170 Saint-André-les-Alpes
04 92 89 02 04
www.saint-andre-les-alpes.fr